

Département des ARDENNES
Arrondissement de VOUZIERES
**Communauté de Communes de l'Argonne
Ardennaise**

2018/74
Paraphe : **FS**

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU
Délibération n°DB2018/38

Nombres de membres :

En exercice : 24

Présents : 15

Votants : 16

POUR : 16 (100 %)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le cinq novembre deux mille dix-huit, à 18h00, le Bureau dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 26/10/18

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER, et MM Claude ADAM, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Claude DEBOURCES, Philippe ETIENNE, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Jean-Yves PIC, Jean-Pol RICHELET, Benoit SINGLIT, Francis SIGNORET.

Représenté : M. Roland CANIVENQ donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET.

**OBJET : ADOPTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2019 DU RELAIS D'ASSISTANTES
MATERNELLES**

Vu les statuts de la 2C2A notamment la compétence optionnelle « Action sociale d'intérêt communautaire » ;

Vu la délibération n°DC2017/73 du 03/07/17 portant définition de l'intérêt communautaire et définissant que la création et la gestion d'un Relais d'assistantes maternelles relève de l'action sociale d'intérêt communautaire ;

Vu la délibération n°DC2018/10 du Conseil Communautaire du 19/02/18 confiant délégation au Bureau pour valider les programmes pédagogiques annuels du RAM et les avenants avec les projets ;

Vu le projet de fonctionnement 2017/2020 approuvé par délibération du Conseil Communautaire n°DC2016/77 du 03/10/16 et conclu avec la Caisse d'Allocations Familiales ;

Considérant la nécessité d'ajuster le plan de financement prévisionnel 2019 du Relais d'Assistantes Maternelles ;

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le plan de financement du Relais d'assistantes maternelles modifié, tel que présenté en annexe.
- AUTORISE le Président à signer tout acte à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET

Budget Prévisionnel 2019 (0,8 ETP)

Relais Assistantes Maternelles

Nom raison sociale du gestionnaire

Communauté de Communes de L'Argonne Ardennaise

Nom de l'équipement

Relais d'Assistantes Maternelles

CHARGES		MONTANT	PRODUITS		MONTANT
60 ACHATS		2 500,00	70 PRODUITS DES SERVICES RENDUS		19 834,52
Achats de prestations pour activités		1 000,00	Prestation de service Caf		19 834,52
EDF/GDF/eau/carburant		600,00			
Petit matériel fourniture entretien		300,00			
Fournitures administratives et de bureau		200,00	Participations des usagers		
Autres fournitures prod. Pharma					
Alimentation – Boissons		400,00	Produits des activités		
61 SERVICES EXTERIEURS		2 368,00	74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		26 292,26
Loyers et charges locatives			Subvention Etat (dont ASP ex-CNASEA emplois aidés)		
Maintenance logiciel		320,00			
Entretien et réparations		1 200,00	Subvention région		
Primes d'Assurance		440,00			
Documentation, colloque		108,00	Subvention département		
Formation des bénévoles					
Sorties		300,00	Subvention communale		
			Subvention exploitation organismes nationaux (dont prestation de service MSA)		
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		6 400,00			
Personnel extérieur		5 000,00	Subvention exploitation CAF		
Honoraires					
Publicité – Publications		800,00	Subvention exploitation EPCI (interco)		26 292,26
Transports d'activité et d'animation					
Déplacements, missions, réceptions		300,00	Subvention exploitation entreprise		
Frais postaux et de télécommunications					
Services bancaires			Subv autre entité publique		
Formation des Professionnels		300,00			
Cotisations fédérations ou associations					
63 IMPOTS ET TAXES					
Impôts et taxes liés aux salaires					
Autres impôts et taxes			75 AUTRES PRODUITS GESTION		

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le

13 NOV. 2018

		COURANTE	
		Cotisations	
64 CHARGES DE PERSONNEL	26 535,00	Dons	
Salaires	18 400,00		
Salaires emplois aidés		76 PRODUITS FINANCIERS	
Charges Sécurité sociale et prévoyance			
Autres charges sociales	8 000,00		
Medecine du travail	135,00	77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
65 AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	8 000,00		
Charges de structure	8 000,00	78 REPRISE SUR PROVISIONS	
66 CHARGES FINANCIERES			
		79 TRANSFERT DE CHARGES	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68 DOTATIONS	323,78		
Dotation aux amortissements	323,78		
Dotations aux provisions			
86 CHARGES SUPPLETIVES		87 CONTREPARTIE CHARGES SUPPLETIVES	
Mise à disposition de personnel		Contrepartie des mises à disposition	
Mise à disposition de locaux			
Prestations techniques			
EXCEDENT		DEFICIT	
TOTAL Charges	46 126,78	TOTAL Produits	46 126,78